



**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

Procès-verbal de la séance extraordinaire  
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite  
tenue le jeudi 12 juillet 2018 à 16h30  
à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville  
située au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite

Sont présents :    Mme Annie Pronovost    mairesse  
                         M. Gilles Damphousse    conseiller municipal  
                         Mme Sonia Richard        conseillère municipale  
                         M. Gaétan Tessier        conseiller municipal  
                         Mme Marie-Ève Tremblay    conseillère municipale  
                         M. François Monfette     directeur général  
                         Me Julie Marchand        greffière

Sont absentes :    Mme Martine St-Amant    conseillère municipale  
                         Mme Marie-Andrée Trudel    conseillère municipale

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Mme la mairesse Annie Pronovost.

**2018-07-281**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère,  
appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller,  
et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

**2018-07-282**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Sonia Richard, conseillère,  
appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller,  
et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les membres du conseil municipal avant la présente séance, de reporter le point 6 « Résolution acceptant la proposition de la firme Lignco Sigma Inc. pour effectuer les travaux de lignage des rues » et d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Avis de motion et dépôt d'un projet du règlement numéro 444-2018 décrétant des travaux de fourniture et d'installation de compteurs d'eau et autorisant un emprunt de 411 258 \$;
4. Résolution d'adjudication du contrat pour les travaux de réfection des trottoirs sur une partie du boulevard Saint-Joseph et de la rue Saint-Denis (# 2018-06-02);
5. Résolution autorisant Mme Sonia Richard, conseillère, à siéger à la réunion du Conseil de la MRC de Mékinac, le 22 août 2018, en remplacement de la mairesse, Mme Annie Pronovost;
6. Période de questions.



**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

7. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

**MOTION**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 444-2018  
DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE COMPTEURS  
D'EAU ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 411 258 \$**

Monsieur le conseiller Gaétan Tessier donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 444-2018 décrétant des travaux de fourniture et d'installation de compteurs d'eau et autorisant un emprunt de 411 258 \$, ainsi qu'une compensation égale imposée sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville (5 % de l'emprunt) et une compensation égale imposée sur tous les immeubles branchés à l'aqueduc (95 % de l'emprunt) et cela, sur une période de 10 ans.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

**2018-07-283**

**RÉSOLUTION D'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES  
TROTTOIRS SUR UNE PARTIE DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH ET DE LA RUE SAINT-  
DENIS (# 2018-06-02)**

CONSIDÉRANT QUE lors d'un appel d'offres sur invitation qui se terminait le 28 juin 2018, trois (3) soumissions ont été reçues;

Soumissionnaires	Montant de la soumission
Trois-Rivières Cimentiers Inc.	89 760.98 \$ taxes incluses
Cimentier Laviolette Inc.	90 801.50 \$ taxes incluses
Récupération Tersol Inc.	111 290.05 \$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sonia Richard, conseillère, appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite accorde le contrat pour les travaux de réfection des trottoirs sur une partie du boulevard Saint-Joseph et de la rue Saint-Denis, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Trois-Rivières Cimentiers Inc., au montant de 89 760.98 \$ taxes incluses, conformément aux spécifications du document d'appel d'offres que l'adjudicataire s'engage à respecter.

Adoptée à l'unanimité

**2018-07-284**

**RÉSOLUTION AUTORISANT MME SONIA RICHARD, CONSEILLÈRE, À SIÉGER À LA  
RÉUNION DU CONSEIL DE LA MRC DE MÉKINAC, LE 22 AOÛT 2018, EN  
REPLACEMENT DE MME ANNIE PRONOVOST, MAIRESSE**

CONSIDÉRANT QUE Mme Annie Pronovost, mairesse, sera absente lors de la prochaine réunion du Conseil de la MRC de Mékinac prévue le 22 août prochain;

CONSIDÉRANT QUE Mme Sonia Richard, conseillère, a été nommée mairesse suppléante du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2018 (résolution numéro 2017-12-403);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère, appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller,



**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite autorise Mme Sonia Richard, conseillère, à siéger à la réunion du Conseil de la MRC de Mékinac, le 22 août 2018, en remplacement de la mairesse, Mme Annie Pronovost.

Adoptée à l'unanimité

**PÉRIODE DE QUESTIONS**


**2018-07-285**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Gilles Damphousse, conseiller, appuyé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère, et résolu que la séance soit levée à 16 heures 43.

Adoptée à l'unanimité

  
M<sup>e</sup> Julie Marchand, greffière

  
Sonia Richard, mairesse suppléante